

DELIBERATION N° DEL2025/05/22-03
Du conseil municipal du 22 mai 2025

Date de convocation : 16 mai 2025

Date d'affichage de la liste des délibérations : 26 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 mai à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames, GALMEL Isabelle, LECONTE Marie-France, ~~LERAUX Muriel~~, ROUCHERE Anne-Marie, JOUANNE Lydie, FORNERET Sarah, YBERT Sandra.

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Monsieur AUBIN Luc qui donne pouvoir à Madame LERAUX Muriel, Madame MALERBA Lydie qui donne pouvoir à Madame YBERT Sandra.

Accusé de réception en préfecture
050-215000845-20250522-DEL25-05-22-03-DE
Date de télétransmission : 27/05/2025
Date de réception préfecture : 27/05/2025

Absent(s) : non excusés :

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice : 15		
Présents : 13	Absents : 2	Procurations : 2
Votants : 15		

Madame Anne-Marie ROUCHERE a été élue secrétaire, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PROJET D'ACQUISITION DE LA PARCELLE AB 123 A LA SA HLM COUTANCES GRANVILLE

La société des HLM Coutances Granville est propriétaire d'une parcelle (cadastrée AB 123, d'une contenance de 114m²) enclavée derrière l'ancienne mairie. Ce terrain est mis à disposition du logement sis 11 route de Coutances.

L'accès et l'entretien de ce terrain étant difficiles, la société SA HLM est disposée à le céder à la commune pour « un euro symbolique ». Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

La mairie a contacté un notaire de Coutances (Me Janick LEFRANC) pour se charger de la transaction.

Pour valider cette transaction au profit de la commune, le Conseil Municipal est invité à délibérer sur son intention d'acquérir la parcelle AB 123.

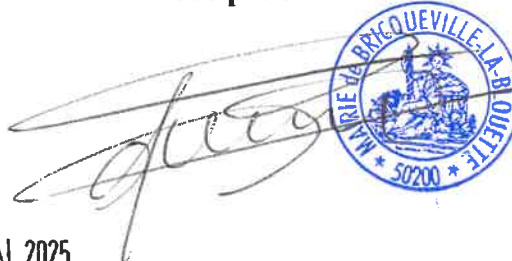
Où l'exposé de Monsieur JARDIN Rodolphe et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** l'intention d'acquérir la parcelle AB 123 d'une surface de 114m², située 11 route de Coutances à Bricqueville la Blouette, propriété de la SA HLM Coutances Granville.
- **CHARGE** la SCP VIGER ROQUIER et LEFRANC, de la rédaction des documents liés à cette transaction.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

La secrétaire de séance
Anne-Marie ROUCHERE



Le Maire
Rodolphe JARDIN



Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture le **27 MAI 2025**

Publication sur le site internet le **27 MAI 2025**